

LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANÇAISE

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

YVES D'AMÉCOURT

Qu'est-ce que l'aménagement du territoire aujourd'hui ?

Selon un récent rapport du Sénat : « Son objectif est d'assurer une répartition équilibrée des ressources, des activités et des hommes dans l'espace, afin de préserver durablement l'ensemble du territoire national comme lieu de vie et d'activité. »

Il est, toujours selon ce rapport, « indissociable du principe d'égalité républicaine et d'un profond attachement à la richesse et à la diversité territoriale de notre pays ».

Si l'on en juge par ces définitions, l'aménagement du territoire est une responsabilité première de la puissance publique. Le ministre de l'aménagement du territoire était même qualifié de « Premier ministre bis » au début de la Ve République.

Mais depuis les années 90, l'aménagement du territoire est devenu le parent pauvre des politiques publiques.

Le « modèle français » tant vanté jusque dans les années 70 n'a pas survécu aux crises économiques, aux lois successives de « décentralisation » qui ont vu ces compétences émietées, entre les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat, les agences de l'Etat, ... et à la multiplication des schémas « directeurs » qui ne dirigent plus rien, sinon des contraintes : PLU¹ et PLUI², portés par le bloc communal, Schémas de services collectifs, les Plans Sociaux de Territoire, les SCOT³, les Inter-SCOT départementaux, les SRADDET⁴ portés par les Régions...

¹ Plan Local d'Urbanisme

² Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

³ Schéma de Cohérence Territoriale

⁴ Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires

Si la politique d'aménagement du territoire a longtemps eu pour objectif de conjurer le risque d'un désert français au-delà de la capitale parisienne – « Paris et le désert français » disait-on -, la crainte est désormais de voir se développer les métropoles comme des îlots de prospérité et de modernité, séparés par des territoires au mieux instrumentalisés par la grande ville, au pire réduits à des espaces interstitiels et délaissés par les politiques publiques.

Selon Roger Brunet⁵, nous sommes passés d'un territoire à aménager à un territoire « à ménager » ... Les plus cyniques parlent, eux, de « déménagement du territoire ».

Le développement économique se concentre essentiellement autour de quelques pôles métropolitains.

Selon François Lenglet⁶, Paris et l'Île de France concentrent 100% de la croissance nationale ! 49,8% des entreprises du classement des Champions de la croissance, ont leur siège en Île-de-France (soit 249 sociétés)⁷.

Par contraste, de nombreux territoires connaissent un sentiment d'abandon et de « décrochage ». Les populations qui vivent dans ces territoires ont souvent l'impression d'être les oubliés des politiques publiques, comme le révéla la crise des gilets jaunes, où bien encore la somme des votes « contestataires » lors de la dernière élection présidentielle.

⁵ Roger Brunet, né le 30 mars 1931 à Toulouse, est un géographe français, professeur des universités et directeur de recherche émérite du CNRS.

⁶ François Lenglet, né le 10 novembre 1961 à Antony (Hauts-de-Seine), est un **journaliste français spécialisé en économie**.

⁷ Le palmarès 2020 des 500 champions français de la croissance (Les Echos – février 2020)

D'autres connaissent quelques succès et peuvent même se targuer d'avoir atteint le plein emploi, comme la Mayenne ou la Vendée...

Au début de la période 2012-2016, le ministère de l'aménagement du territoire devient celui de « l'égalité des territoires ». Puis il deviendra le ministère de la « cohésion des territoires »... Faut d'idée, on change le nom des choses...

En juillet 2020, constatant que les grandes messes se succédaient pour questionner les forces vives de la nation sur ces questions, nous sommes un certain nombre, dans le cadre de l'association « Territoire en Mouvement » présidée par Jean-Christophe Fromantin, à avoir décidé de faire une proposition nouvelle : aménager le territoire national en s'appuyant sur les villes moyennes.

Notre contribution « Villes moyennes : la nouvelle armature territoriale de la France » a été publiée dans Le Figaro en juillet 2020

FIGAROVOX/TRIBUNE – Un collectif d’élus⁸. et de citoyens plaide dans une tribune* au Figaro pour redynamiser les villes moyennes, en remède à la fracture qui sépare les zones rurales des grandes métropoles.

Ils ont fait leur choix. Résolument. Depuis quelques années, les études d’opinion et les travaux sur l’évolution des styles de vie, révèlent que les Français – à plus de 80 % – espèrent plus d’espaces et de temps. Ils veulent respirer, se détendre, profiter de leur famille et des richesses du patrimoine, rapprocher leur travail des lieux où ils aspirent à vivre. D’une France concentrée, marquée depuis le XIXe siècle par l’essor industriel et la centralisation administrative, ils nous entraînent vers une France distribuée, faisant de la géographie une opportunité et de la qualité de vie un déterminant.

⁸ Yves d’AMÉCOURT, Conseiller régional de Nouvelle Aquitaine, porte-parole du mouvement pour la ruralité ; Gil AVÉROUS, Maire de Châteauroux ; Jérôme BALOGÉ, Maire de Niort ; Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France ; Jean-Pierre BLOUET, vice-président du Conseil départemental de l’Orne ; François BONNEAU, Président du Conseil départemental de la Charente ; Xavier BRETON, Député de l’Ain, Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes ; Quentin BRIÈRE, Maire de Saint-Dizier, Président de la Communauté d’agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise ; Jean-Yves CARILLET, Directeur général du Crédit agricole d’Ille-et-Vilaine et Président Action-Logement Bretagne ; Luc CARVOUNAS, Maire d’Alfortville, Vice-président de la Métropole du Grand Paris ; Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais, Présidente de Villes de France ; Alain CHRÉTIEN, Maire de Vesoul ; Pascal COSTE, Président du Conseil départemental de la Corrèze ; Jean-François DEBAT, Maire de Bourg-en-Bresse ; Jean-Paul DELEVOYE, ancien ministre ; Jean DIONIS DU SÉJOUR, maire d’Agen ; Gilles DUFEIGNEUX, Conseiller départemental de Vannes, Président du SDIS 56 ; François DUMON, Président de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry ; François DUROVRAY, Président du Conseil départemental de l’Essonne ; Alexandra FOURCADE, médecin de santé publique, Conseillère départementale des Hauts-de-Seine ; Jean-Christophe FROMANTIN, Maire de Neuilly-sur-Seine, Conseiller métropolitain du Grand-Paris ; Olivier GACQUERRE, Maire de Béthune ; Jean-Michel GENESTIER, Maire du Raincy, vice-président Grand Paris-Grand Est ; Alexandre JARDIN, écrivain ; Éric LARCHEVÊQUE, entrepreneur ; Frédérique MACAREZ, Maire de Saint-Quentin ; Olivier MARIOTTE, Directeur Général Nile-Consulting (Santé) ; Hervé MARSEILLE, Sénateur des Hauts de Seine ; Carlos MORENO, Professeur d’université, Directeur scientifique de la Chaire Entrepreneuriat, Territoires et Innovation -IAE Paris, Panthéon Sorbonne ; Fabrice LE SACHÉ, entrepreneur ; Frédéric MASQUELIER, Maire de Saint-Raphaël, Président de la Communauté d’agglomération Var-Estérel-mer ; Maunoir DE MASSOL, entrepreneur culturel ; Christine ROIMIER, vice-présidente du Conseil départementale de l’Orne ; Nathalie SULTAN, Ministère de la Culture en charge du Pass-Culture ; Jean-Jacques OLIVIÉ, Président de Euryale Asset Management ; Benoît RANINI, Président TNP Consultants (accompagnement opérationnel des grandes entreprises françaises) ; Bruno RETAILLEAU, Sénateur de la Vendée ; Pierre SABATIER, économiste ; Pascal TEBIBEL, vice-président Orléans-métropole ; Loïc TRIBOT LA SPIERE, Délégué général du Centre d’Etudes et de Prospectives Stratégiques (CEPS) ; André VALLINI, Sénateur de l’Isère, ancien ministre ; Philippe VIGIER, Député de l’Eure-et-Loir, Président du Groupe Libertés et Territoires ; Patrick VIGNAL, Député de l’Hérault, Président de l’association des élus centre-ville en mouvement. Liste complète des soutiens: www.villesmoyennes.org

C'est une révolution. Pendant quelques années on a pensé l'hyper-concentration urbaine comme la quintessence du progrès. Et l'accélération comme gage de modernité. Jusqu'à imaginer un monde où les trois-quarts de l'humanité vivraient dans 200 villes globales aux caractéristiques identiques, à la consommation stéréotypée, optimisée par des algorithmes et des services à domicile. Cette perspective «hors-sol» s'est enrayée. Percutée par des technologies qui abolissent les distances et par des crises sans précédents. À la promesse d'un monde aplati s'est substituée l'envie d'un monde en relief donnant à chaque territoire l'opportunité de révéler ses singularités, ses atouts et sa culture.

Travailler pour que ces villes d'équilibre bénéficient demain des mêmes avantages que ceux des grandes villes d'aujourd'hui est un défi prometteur.

C'est à cette aune qu'il nous appartient de redessiner l'aménagement du territoire. Avec les « villes préférées de Français » comme point de départ, le bien-être comme promesse et une économie durable comme enjeu. Les 350 villes moyennes qui structurent la France, préfetures ou sous-préfetures – appelons-les « villes d'équilibre » – sont les sous-jacents de cette ambition.

L'intérêt stratégique de ce maillage est précisément de former une armature régulière, solide et homogène sur l'ensemble du territoire. Elle constitue autant de points d'ancrage pour coordonner et faire converger les services auxquels les Français aspirent. Leur géographie est un gage d'équité. Beaucoup de ménages, d'entrepreneurs ou d'élus sont contrariés par le silence de l'État sur l'avenir d'une maternité, d'un lycée ou d'une gare. Stabiliser une armature sur la durée est par conséquent une condition essentielle. Indispensable pour restaurer la confiance, pour stimuler des initiatives locales et pour réenclencher sereinement les investissements de long terme, privés et publics, dont nos territoires ont besoin.

Un autre atout de ce maillage est consubstantiel de son échelle. L'équilibre à trouver, entre la taille critique qu'exige un certain niveau de service, la possibilité de se loger facilement et le lien organique avec la nature auquel aspirent nos contemporains, positionne pertinemment les villes moyennes. Travailler pour que ces villes d'équilibre bénéficient demain des mêmes avantages que ceux des grandes villes d'aujourd'hui est un défi prometteur. Cette perspective de modernité – combinant qualité de vie et qualité de service – donne à l'innovation une perspective de progrès authentique. Avec la taille humaine comme gage de stabilité sociale.

Cette armature témoigne aussi de la diversité culturelle de la France. D'un point de vue politique, comme sur le plan économique, l'adossement à des singularités culturelles a le double avantage de renforcer le sentiment d'appartenance et de fonder les avantages comparatifs des territoires. C'est essentiel si nous voulons construire une prospérité durable, différenciée et mieux distribuée.

Les villes d'équilibre sont celles grâce auxquelles la réconciliation s'opère entre la ruralité et les métropoles.

Les villes d'équilibre sont celles grâce auxquelles la réconciliation s'opère entre la ruralité et les métropoles. En 1965, aux grandes heures de l'aménagement du territoire, Olivier Guichard rappelait que «la multiplication des centres de vie dans un pays doit favorablement intervenir pour supprimer les déserts» ; plus récemment l'économiste et sociologue américaine Saskia Sassen, alertait sur l'importance stratégique pour un pays de diversifier ses points de contact avec le monde. Ces approches sont au cœur des problématiques contemporaines. La dichotomie entre métropole et campagne, entre hyper-concentration et désertification est une impasse. Surtout dans une France dont la Constitution rappelle le principe d'indivisibilité, dont la stabilité sociale est conditionnée à la résorption des fractures territoriales et dont la prospérité est liée aux performances des échanges internationaux. Les tensions qui naissent des asymétries territoriales, comme les perspectives économiques, appellent une redistribution autour des «villes d'équilibre».

C'est un enjeu d'aménagement et une complémentarité vertueuse entre trois réalités: une ruralité au sein de laquelle les Français puisent leurs racines et dont les atouts participent d'une économie d'avenir ; des villes moyennes – «villes préférées des Français» – dont l'armature et l'attractivité conditionnent les politiques de proximité ; des métropoles, qui sont autant de référentiels politiques, administratifs, académiques ou diplomatiques, que des interfaces critiques pour interagir avec le reste du monde.

Néanmoins, cette complémentarité serait purement théorique sans des systèmes de connexions stratégiques, quasi systématiques, aux caractéristiques précises :

- Mettre chaque zone rurale à moins de 20' d'une ville moyenne ;
- Positionner chaque ville moyenne à moins de 1h30 d'une métropole régionale ; mieux connecter ces métropoles avec le monde ;
- Distribuer la fibre optique sur tout le territoire ;
- Utiliser prioritairement la 5g pour déployer des services publics à forte valeur ajoutée dans les villes d'équilibre, en particulier en matière de santé ou d'éducation ;
- Reconstruire l'hinterland de nos grands ports maritimes pour ne laisser aucun territoire dans l'angle mort des échanges internationaux. Les innovations en matière de mobilités, d'échanges de données, de solutions logistiques ou d'interactions sont autant de ressources à notre disposition pour valoriser la diversité des talents, des territoires et des atouts qui caractérisent la France.

L'aménagement du territoire est tombé en quasi-désuétude après les actes forts et ambitieux posés dans les années 60. Ils ont ouvert plusieurs décennies de développement, d'emploi et de rayonnement. Aujourd'hui, les aspirations des Français conjuguées aux leviers de l'innovation pourraient à nouveau faire de nos territoires la pierre angulaire d'une relance et d'un projet de société.

Avec l'équilibre comme principe, les villes moyennes comme pivots et la confiance comme valeur.

Cette tribune est la partie visible d'un travail collectif plus conséquent que l'on peut décliner en 5 axes. L'ensemble nous ramène à la définition même de l'aménagement du territoire tel que le voit le Sénat : « assurer une répartition équilibrée des ressources, des activités et des hommes dans l'espace, afin de préserver durablement l'ensemble du territoire national comme lieu de vie et d'activité. »

Cette proposition s'appuie sur le principe d'égalité républicaine et sur un profond attachement à la richesse et à la diversité territoriale de notre pays.

Son objectif est de s'appuyer sur tous les territoires pour créer de la croissance et non-plus sur la seule île de France.

L'enjeu est le bien-être des Français en leur permettant de travailler et d'habiter à l'endroit où ils aimeraient vivre, de diminuer le temps que les Français passent dans leurs véhicules sur les trajets domicile-travail, et du même coup, leur permettre de consacrer plus de temps à leurs autres vies, notamment leur vie familiale. De permettre aux Français de se rapprocher de la nature et de renouer le contact avec elle. De reconstruire avec eux des « bassins de vie » où la collectivité, la commune, reprend tout son sens.

L'enjeu c'est l'efficacité de nos politiques publiques et de nos administrations, en investissant dans les activités qui créent de la croissance et de l'emploi sur l'ensemble des territoires. Il s'agit notamment de réindustrialiser la France en permettant aux territoires d'investir dans les industries de 1^{ère} et 2^{ème} transformation, au plus près des productions agricoles et forestière, grâce à la fibre optique et aux très haut-débit, aux nouveaux modes de travail, de permettre aux sociétés de service de se développer sur tous les territoires. L'enjeu, c'est le plein-emploi, c'est-à-dire 4 millions de chômeurs en moins, et, grâce au plein emploi, une augmentation à terme de notre PIB de 400 milliards d'€uros⁹.

L'enjeu c'est la compétitivité de notre économie et le rayonnement de la France dans le monde

⁹ En Autriche : population active 4,2 millions de personnes. PIB 428 milliards d'€uros.

Les 5 points qui suivent sont extraits du document co-écrit avec le collectif "villes moyennes"¹⁰.

1. L'attractivité des villes moyennes : choix n°1 des Français, composantes majeures du débat sur la décentralisation

Depuis plusieurs années - dans toutes les études ou enquêtes sur les projets de vie des Français - les villes moyennes arrivent en tête de classement. Cette tendance, motivée au départ par le rejet des métropoles, devient au fil des ans un choix délibéré et assumé d'aller vers une qualité de vie nouvelle avec le « bien-être » comme déterminant central.

Parmi les nombreuses études sur ce sujet, on peut extraire quelques chiffres qui permettent de décrypter cette évolution et de valider les convergences :

- **Seuls 19% des Français vivent là où ils ont envie de vivre.**
Dans son Baromètre des Territoires en 2019, l'Institut Montaigne rappelait l'enjeu : *« redonner aux Français qui l'ont perdu le pouvoir de choisir leur parcours de vie afin que chacun puisse réaliser son projet de vie sur le territoire qu'il souhaite »*
- Or, dans l'appréciation de leur lieu de résidence, la satisfaction des Français est inversement proportionnelle à la densité du bassin de vie : seuls 17% de ceux vivant dans des métropoles sont *« satisfaits de leur lieu de résidence »* vs 81% des Français vivant dans des villages ou de petites unités urbaines vs 55% dans les villes moyennes

¹⁰ www.villesmoyennes.org

- Les Français aspirent à une qualité de vie abordable. Les critères de « calme », de « prix » surpassent tous les autres.

Plus de la moitié des Français voudraient déménager pour changer de cadre de vie (étude Foncia 2020).

- C'est la raison pour laquelle **le télétravail est perçu comme une opportunité de mobilité géographique par 72% des Français**. Cette tendance est aujourd'hui majoritaire dans toutes les catégories sociales, chez toutes les générations et quelle que soit l'unité urbaine. Elle est un précieux indicateur d'une tendance lourde vers un nouveau style de vie (étude IFOP Optimhome2020)

- Malgré les sous-investissements dans les villes moyennes et les difficultés dans les zones rurales, celles-ci restent de très loin les choix préférés des Français. Dans l'enquête Cevipof-Association des Maires de France 2019, **à la question « dans l'idéal, où préféreriez-vous vivre ? » 45% répondent à la campagne, 41% dans les villes moyennes et 13% dans une métropole.**

- Ce phénomène d'attractivité des villes moyennes n'est pas particulier à la France. Il se développe aux Etats-Unis ou, plus près de nous, en Allemagne. Selon la Fondation Bertelsmann, le solde migratoire des grandes villes (> 100 000 h) s'effondre

depuis 2006 alors que celui des villes moyennes situées dans les régions métropolitaines reste très positif.

Ces attentes légitimes des Français donnent une direction claire sur l'orientation d'un nouvel acte de décentralisation - dont on peine souvent à lui donner un sens intéressant directement les Français -.

L'évolution des structures, de leur gouvernance, des compétences ou de la fiscalité doivent être autant de moyens pour répondre durablement à la satisfaction des projets de vie selon les critères exprimés par les Français.

Cette évolution a été renforcée et mise en exergue par l'impact des deux crises que nous venons de vivre : celle des Gilets-jaunes et celle du Coronavirus. Bien que différentes, elles convergent sur la question de la géographie. Deux documents récents résument bien la situation dans l'un et l'autre cas :

- Selon la note du Conseil d'analyse économique de janvier 2020 suite à la crise des Gilets jaunes « Territoires, bien-être et politique publique », les auteurs mettent en avant l'importance nouvelle et déterminante du facteur « bien-être » dans les futures politiques d'aménagement du territoire. Ils mettent en garde sur les effets négatifs de la concentration qui stimulent une « géographie du mécontentement »

- Dans l'enquête ViaVoice-Libération de juin 2020, l'item « Prendre d'avantage le temps de vivre » est en tête de toutes les intentions, suivi de près par « la vie de famille », « la proximité avec la nature » et « le bien-être personnel ». Cette étude confirme et accentue les tendances observées depuis plusieurs années

Enfin, ces évolutions interagissent également avec le fonctionnement de notre démocratie. Plus les unités urbaines sont importantes, plus l'abstention est forte. A l'heure où un consensus se dégage sur l'enjeu d'un meilleur partage des orientations et des enjeux des politiques publiques, il devient essentiel de poser la question des échelles comme vecteurs d'apaisement, de confiance mais aussi d'initiative.

2. Promouvoir des villes d'équilibre à fort potentiel de développement, d'inclusion et d'innovation

Au-delà de leur succès croissant auprès des Français, les villes moyennes balisent le territoire national et déploient une série d'atouts qui fondent les avantages comparatifs de la France. Elles sont centrales dans un acte de décentralisation. Leur fonction « charnière » entre les zones rurales et les métropoles accentue leur positionnement stratégique et leurs missions de centralité dans l'optimisation des politiques publiques.

Très concrètement, les villes moyennes offrent sept avantages majeurs :

- Leur singularité. Elles sont l'échelle qui incarne le mieux la diversité territoriale et les richesses culturelles de la France. Or, la culture participe de deux composantes essentielles de notre projet de société : le sentiment d'appartenance et la capacité de différenciation des nos territoires. L'ensemble de notre patrimoine matériel et immatériel mérite d'être en permanence revisité. C'est celui par lequel nous retrouverons un double

avantage à la fois entrepreneurial mais aussi de cohésion sociale.

- Elles irriguent les territoires ruraux (Cf. « Nos campagnes territoires d'avenir » Gouvernement -2019) et participent d'une revalorisation de l'ensemble de nos atouts à la fois économiques et agricoles.

- En matière de développement économique, elles représentent une échelle pertinente pour tirer parti du large spectre des atouts de nos territoires : leur diversité culturelle et géographique permet d'adosser ou de revitaliser des filières propres à chaque territoire ; leur centralité permet d'agréger des circuits courts de production et de consommation ; les opportunités de logements et d'espaces permettent d'attirer des emplois tertiaires délocalisés ou des reconversions à la recherche d'un nouveau cadre de vie (télétravail, créations d'entreprises, reprise d'activités, tourisme)

- Sur le logement, elles offrent des débouchés exceptionnels face à l'impasse métropolitaine. Le taux de vacances dans le centre des villes moyennes est d'environ 15%. L'opération « Action cœur de ville » procède de cette reconquête de nombreux logements libres sans pour autant accentuer l'étalement urbain.

- En ce qui concerne l'insertion professionnelle, jusqu'au niveau Bac + 3, le taux d'insertion dans l'emploi est supérieur en province /l'Ile de France : 82% vs 77% (sources INSEE 2020) et confirme la dichotomie villes moyennes/ métropoles.

- En termes d'emploi et de formation les villes moyennes constituent des pôles d'ajustement et de formation très fortement corrélés aux besoins d'emploi liés à l'économie locale. Cela implique une coordination des politiques d'emploi au plan régional afin de rapprocher les centres de décision des actions sur le terrain.

Dans une note de juin 2020, France-stratégies défend une politique d'emploi de proximité : « *Les incitations socio-fiscales à la relocalisation des postes de travail de qualité dans les territoires les plus défavorisés apparaissent moins coûteuses et potentiellement plus favorables à la convergence des marchés du travail* »

- Sur le plan environnemental, les villes moyennes permettent de concilier le fait urbain et la proximité de la nature. Or le lien organique entre l'homme et la nature appelle des réponses dont l'ensemble des études montre qu'elles sont de plus en plus attendues par l'opinion. « La ville au cœur de la nature » est une promesse plus sensée à tout point de vue que « la nature au cœur des métropoles ». La prise de conscience écologique procède de cette logique, à la fois plus réaliste et plus équitable.

Une meilleure distribution démographique permet également de rompre avec l'effet viral des îlots de chaleur dont la concentration urbaine est le 1^{er} responsable. Enfin, la ville moyenne est une échelle d'expérimentation de solutions environnementales (alternatives énergétiques, mobilités autonomes, évolution des comportements, circuits courts) dont les bénéfices pourront progressivement s'implémenter dans des villes plus grandes.

Les villes moyennes sont autant de centralités dont les potentiels permettent une distribution efficace de l'action publique et une fertilisation de nos atouts géographiques et culturels.

La trame très « différenciante des villes moyennes garantit cette diversité culturelle qui fait la raison d'être des réformes et leur acceptabilité par les opinions. « *Aucune région du monde n'est fongible dans un monde aseptisé. Aucune économie n'a d'avenir dans un mouvement d'uniformisation* » (Source : **entretien entre Jean-Christophe Fromantin et Jean-Dominique Senard**). L'auteur austro-hongrois Karl Polanyi rappelle également qu'entreprendre des « réformes économiques » sans se soucier de leur impact sur les sphères sociales et culturelle s'avère généralement suicidaire. « *Rien n'obscurcit aussi efficacement notre vision de la société que le préjugé économiste* » consistant à penser l'économie de manière autonome, sans lien avec la société (Source : Philitt.fr - 2016)

3. Donner aux habitants des villes moyennes les mêmes avantages et les mêmes services que ceux disponibles dans les métropoles

La technologie bouleverse la géographie. Elle nous fait passer d'un accès aux services en « mode concentré » à un accès en « mode distribué ». C'est une révolution en ce qu'elle nous permet progressivement d'accéder à tous les services quel que soit l'endroit où nous souhaitons vivre. Dans plusieurs domaines, les villes moyennes participent d'un équilibre entre qualité de service, relations sociales et bénéfices technologiques. Quatre niveaux de services parmi les plus essentiels permettent de comprendre le potentiel de cette révolution : l'éducation, la santé, la culture, la consommation et le travail. C'est autant de défi pour une innovation technologique dont le sens fait parfois défaut.

- L'éducation comme la formation se diffusent plus facilement. Pour les écoles, un système éducatif à taille humaine, riche d'activités d'éveil proches de la nature, sans renoncer aux

ouvertures sur le monde qu'offrent les outils technologiques, permet d'accompagner les enfants et leurs parents dans un parcours pédagogique plus équilibré. Pour l'enseignement supérieur l'initiative « Campus connecté » relie les villes moyennes aux grandes universités. Les campus se redistribuent sur le territoire offrant aux étudiants des espaces d'enseignement mixant des cours en ligne, du travail en groupe et des intervenants extérieurs.

- Sur le même concept de redistribution, la santé se réinvente dans une relation de proximité à forte valeur ajoutée. Les villes moyennes permettent d'accueillir des hôpitaux de proximité, satellites des centres hospitalo-universitaires, permettant ainsi d'étendre les savoir-faire des structures référentes au maillage territorial. La médecine libérale, coordonnée dans les villes moyennes, se renforce par la télémédecine - pratiquée aujourd'hui par plus de 56 000 médecins - et sera enrichie demain par l'émergence des cabines de consultation permettant de diffuser autour des villes moyennes un réseau complémentaire de consultation et de diagnostic.

Les communautés professionnelles territoriales en santé (CPTS), au cœur du projet présidentiel, se basent sur la présence de professionnels de santé au sein d'un bassin de vie ou d'une ville moyenne et réintègre autrement les zones dites « sous-denses », en partant de la richesse et de la diversité de l'offre de soins du terrain et non du calcul statistique.

- La consommation change de paradigme. La vente en ligne ouvre l'accès à la plus grande gamme de produits et services, quelque-

soit l'endroit où nous vivons. Ce processus est inéluctable. Cette évolution appelle néanmoins deux transformations : celle d'un système logistique dont les villes moyennes constituent la trame idéale ; celle d'un commerce nouveau, plus expérientiel, plus culturel, plus serviciel, dont les centres des villes moyennes deviendront le socle indispensable.

- Le travail. Beaucoup d'actualités viennent confirmer cette tendance lourde qui concerne plus particulièrement le secteur tertiaire. Le travail se redistribue offrant un meilleur compromis entre la qualité de vie et l'efficacité professionnelle. Les tiers-lieux sont un enjeu central dans cette métamorphose. Les villes moyennes offrent une taille critique pour accueillir ces plateformes de travail à fort potentiel d'échanges et d'avantages technologiques. Les entreprises intègrent progressivement à la fois cette liberté offerte comme un avantage comparatif pour le recrutement, mais aussi pour améliorer leur productivité. Les outils collaboratifs comme Slack, d'ores et déjà utilisé par 120 000 entreprises dans le monde, préfigurent cette évolution du travail en réseau.

Cette distribution des services est indispensable pour rééquilibrer équitablement l'aménagement du territoire. Dans sa note de Janvier 2020, le Conseil d'Analyse Economique alertait : « *Le facteur géographique du mécontentement plongerait ainsi ses racines dans la concentration des activités au sein des métropoles et son*

corollaire, le déclin des communes alentour d'où disparaissent non seulement les emplois et le tissu de la vie sociale locale : les commerces, bureaux de poste, tribunaux, hôpitaux etc. (...) Et d'ajouter à propos du ratio coûts/ bénéfiques d'un modèle concentré/ distribué : les travaux sur les données françaises de certains économistes ne concluent pas à la nécessaire concentration géographique des activités économiques »

Cette nouvelle distribution des services - y compris à forte valeur ajoutée - sur tous les territoires pose clairement l'urgence d'un maillage technologique à trois niveaux : la généralisation de la fibre optique (dont 40% du territoire est encore privé) ; le déploiement de la 5G au bénéfice des nouveaux services accessibles dans les villes moyennes et nécessitant des échanges de données à haute fréquence (santé, éducation, activités économiques) ; l'équipement des corridors de mobilité entre les zones rurales et les villes moyennes afin de déployer à terme des réseaux autonomes de transport à faible capacité.

La contractualisation entre l'Etat et les villes moyennes sera indispensable pour relancer la confiance. Elle se construira autour de projets qui permettront aux habitants d'un territoire d'avoir accès aux services dont ils ont besoin et aux

entreprises d'assurer leur développement et celui de l'emploi qui seul pourra garantir au territoire de garder sa population.

4. Faire du réseau des villes moyennes l'armature culturelle et sociale de l'aménagement du territoire

Tout système économique ou social n'est stable et n'inspire confiance que s'il est fort d'une armature pérenne. Or, cette armature fait défaut en France ; elle est trop mouvante ; elle est soumise à de nombreux aléas législatifs, économiques, d'arbitrages budgétaires ou liés à la complexité de la gouvernance publique, pour être en mesure de rassurer l'ensemble des agents économiques sur sa solidité.

Pour cette raison, au-delà du potentiel qu'elles représentent, les villes moyennes gagneraient à ce que leur maillage soit stabilisé, pour deux raisons majeures :

- **Construire l'échelle pertinente entre les métropoles et les territoires ruraux.**

C'est un enjeu stratégique si l'on veut développer équitablement nos territoires et ouvrir cette liberté de pouvoir vivre là où chacun le souhaite. Cette construction appelle une

doctrine moderne et stable en termes d'aménagement du territoire et de mobilités : mettre chaque zone rurale à moins de 20' d'une ville moyenne ; et chaque ville moyenne à moins de 1h30 des 8 à 10 métropoles régionales. Dans sa récente analyse sur les Gilets jaunes, le CAE a démontré la forte corrélation entre l'éloignement et le mécontentement. Dans les 30% des communes les plus éloignées des équipements nécessaires, la mobilisation des GJ a dépassé la moyenne nationale.

Dans ses conclusions, le CAE préconise que *« toutes les communes soient reliées à une ville disposant des commerces et des services essentiels, en minimisant le temps de trajet nécessaire à cet accès »*

Cela implique en particulier le renforcement des liaisons ferroviaires entre les villes moyennes et les métropoles, mais également la promotion de mobilités douces et de réseaux autonomes entre les territoires ruraux et les villes moyennes. Cela implique également le renforcement des pivots métropolitains dans les liaisons internationales via le maintien de plateformes aéroportuaires.

Dans cette armature, le rôle central des villes moyennes tient beaucoup au fait qu'elles sont plébiscitées par les Français comme étant à la fois l'espace de vie référentiel et l'échelle d'équilibre qui propose le meilleur compromis entre les avantages de la ville et ceux de la nature.

La question patrimoniale est centrale dans la revitalisation des centres villes. Les bâtiments remarquables procurent fierté et sentiment d'appartenance, leur adaptation aux usages actuels permettra le retour des CSP+. Pour cela, les normes devront se desserrer.

Les villes doivent réinventer des « tiers-lieux de convivialité » à forte connotation culturelle et multi-usages (épicerie, café, restauration, concert, cinéma, spectacle, coworking) Les pratiques artistiques en amateur, incluant des traditions artisanales permettraient aux habitants d'exercer des loisirs créatifs. L'opération Maisons de services au public ou les bibliothèques pourraient évoluer et les accueillir.

- **Assurer une bonne lisibilité du développement par une approche isochrone des activités, des services et du développement.**

Cette mise en cohérence des cartes et des réseaux régissant les principales politiques publiques est indispensable. Et urgente. Les avantages d'une armature de référence organisée autour de 300 villes moyennes, mais aussi de 8 à 10 métropoles, des mobilités qui les relient et d'une gouvernance clarifiée sont nombreux. On peut en retenir trois principaux : i) mobiliser à nouveau les investissements privés de la part de tous ceux qui doutent aujourd'hui de l'avenir des villes

moyennes et des territoires alentour (acheteurs immobiliers, entrepreneurs, élus locaux, investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs) ; ii) faire des villes moyennes des hubs de services publics - dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi, de la justice, de la culture et de la dépendance - avec un effet d'entraînement sur les activités et services privés ; iii) stimuler les synergies entre les acteurs au bénéfice des usagers et des clients.

Ces politiques de concentration que les spécialistes appellent les « monopoles de localité » favorisent le développement des activités et une meilleure distribution de la démographie. En Allemagne, en Grande Bretagne ou en Italie, la part de population dans les villes moyennes est respectivement de 30, 26 et 20% vs 12% en France.

Un effort stratégique sur les infrastructures d'aménagement est fondamental. Selon le think tank Infrastructure France, la remise à niveau des infrastructures nationales françaises coûterait 50 Mds d'Euros. Ce constat est fondé sur l'observation de la dégradation de l'attractivité et de la compétitivité de la France. Parmi les priorités l'accès aux grands ports maritimes se révèle indispensable dans une connexion de nos territoires au reste du monde.

Ce maillage à la fois « stabilisé » et « coordonné » du territoire serait un puissant levier de développement à la fois pour toutes les strates de collectivités, pour les entreprises, mais aussi pour les particuliers : Pouvoir imaginer une perspective de développement à l'aune d'une armature territoriale, solide, pérenne, durable, et clairement définie permettrait de reconstruire sereinement autant de projets que les acteurs économiques aspirent à le faire.

En ce qui concerne la santé et le médicosocial, il n'aura échappé à personne l'immense difficulté qu'ont les élus locaux à pouvoir créer des politiques cohérentes et en continuité avec les parcours des malades. Le simple fait des financements (le sanitaire étant entre les mains des CPAM et de l'Agence Régionale de Santé, le médicosocial entre les mains des départements) montre qu'il faut trouver une juste place à cette cohérence : ce ne peut être qu'au niveau des bassins de vie comme les villes moyennes.

Un rempart contre la désertification de la France et un enjeu de confiance ...

La carte ci-dessous démontre l'assèchement de la France et le risque de disqualification d'une majeure partie de nos territoires. Il est urgent

de stopper cette évolution en reconsidérant un puissant maillage de villes moyennes équitablement réparties. Leur ambition et leur rayonnement permettront de revitaliser l'ensemble de notre territoire.

5. Faire du renforcement des villes moyennes un vecteur de confiance et un puissant levier de relance économique

La relance de l'économie suppose un nouvel élan de confiance. Cela touche à la reprise de la consommation comme de l'investissement. Pour cette raison, il est fondamental qu'une stratégie de relance s'inspire de ce à quoi aspirent les Français : leur appétence à opter pour de nouveaux styles de vie ; les priorités exprimées par les crises récentes ; mais aussi les profonds enjeux liés aux excès de la mondialisation autant que les opportunités qu'offrent les disruptions technologiques.

La France vit un paradoxe : le taux d'épargne est parmi les plus forts au monde ; nos entreprises manquent de fonds propres ; nos infrastructures publiques se dégradent année après année.

Peu d'approches peuvent combiner cette triple condition : de répondre aux vœux des Français, d'optimiser l'usage de l'innovation et d'assurer un effet d'entraînement sur les initiatives locales, publiques comme privées.

Cette dynamique d'investissements pourrait suivre trois étapes :

- Elaborer des axes d'investissements sur quelques grands critères de développement bénéficiant directement ou indirectement aux villes moyennes, dans trois domaines prioritaires : le logement, les mobilités, l'accès aux équipements publics.
- Coordonner ces axes d'investissement au sein de « circuits-cours de financement » locaux ou régionaux. C'est une condition essentielle pour mobiliser l'épargne des Français et renforcer la prospérité des bassins de vie auxquels ils s'identifient. Cela pourrait prendre différentes formes : l'amplification du dispositif Actions-cœur de ville afin d'accélérer la réhabilitation de logements en cofinancement avec les acteurs privés ; la création de foncières régionales ; le lancement de véhicules obligataires autour des principaux enjeux territoriaux à effets directs sur le renforcement des

villes moyennes (développement économique, travail à distance, mobilités, santé etc.)

- Ces circuits-courts, qui appellent une forte ingénierie financière des collectivités locales, supposent qu'elles retrouvent une fiscalité dynamique. Dans la résolution sénatoriale « Pour une nouvelle ère de décentralisation » les Sénateurs préconisent à juste titre un ratio d'autonomie fiscale pour les collectivités locales.
- Stimuler l'effet multiplicateur en développant des aides à l'investissement privé pour les particuliers, les entrepreneurs, les artisans et les commerçants afin qu'ils puissent profiter ou accompagner cette dynamique de relocalisation par des initiatives personnelles ou des projets professionnels.

Une relance durable passera obligatoirement par un entrelacs entre les investissements publics et privés. Pour autant que le territoire - « là où les gens vivent » - soit le point de départ d'une stratégie d'investissements.

Une reterritorialisation des économies régionales et une politique d'investissement autour des villes moyennes supposent de renforcer les marges de manœuvre financière des régions autour de quelques composantes stratégiques :

- Une population de 3 à 5 millions d'actifs et de 1,5 à 2,5 millions d'emplois dans le secteur marchand
- Au moins 500 milliards € de patrimoine financier et 20 à 30 milliards € de création d'épargne annuelle
- Un pôle financier composé d'intermédiaires, de compétences autonomes d'ingénierie financière et de décision ; d'un marché financier susceptible d'assurer aux investisseurs et épargnants un bon niveau de liquidité
- Une capacité d'émission obligataire pour les collectivités de 300 à 500 millions € par opération.